



ENQUÊTE SUR LES FRAIS DE PUBLICATION EN OPEN ACCESS (APC) 2017-2022

En coordination avec le consortium Couperin, l'Université Savoie Mont Blanc mène chaque année une enquête sur les dépenses en frais de publications en open access. L'objectif est de disposer de données concrètes sur la réalité des dépenses pour frais de publication en open access des institutions, pour une plus grande transparence des coûts de l'édition scientifique.

L'enquête porte notamment sur le modèle dit « auteur-payeur » : l'institution dont dépend l'auteur ou l'autrice de correspondance de l'article paye des frais de publication pour que l'article soit publié en open access. Ces frais de publication sont appelés « article processing charges » ou APC. Les résultats de cette enquête nationale sont versés chaque année [sur le site OpenAPC](#).

Deux types de revues sont concernées :

- Les revues « full open access » où tous les articles sont en accès ouvert ;
- Les revues dites « hybrides », où une partie seulement des articles est en accès ouvert, les autres étant payants. Ce modèle pose problème car les établissements payent alors deux fois : pour la lecture des articles (abonnement) et pour l'option de publication en accès ouvert (frais de publication). Les APC des revues hybrides sont plus élevés que ceux des revues « full open access » : il faut déboursier en moyenne 2560 euros pour publier dans une revue hybride, contre 1820 euros dans une revue « full open access »¹.

Cette enquête ne tient pas compte des publications dans des revues en open access sans frais de publication (modèle diamant).

Tous les laboratoires de l'USMB ne sont pas représentés dans l'enquête, les dépenses en APC sont majoritairement le fait des laboratoires en STM et en psychologie. Cette tendance est internationale et n'est pas propre à l'USMB.

^{1 1} Bilan Couperin de [l'Enquête APC et autres frais de publication](#), p.3. Consultée en ligne le 10/10/2023.

Enquête APC 2022 USMB



d'augmentation de dépenses APC entre 2017 et 2022



d'augmentation de dépenses APC entre 2021 et 2022



27 000€

Dépenses en APC



18

Articles avec APC

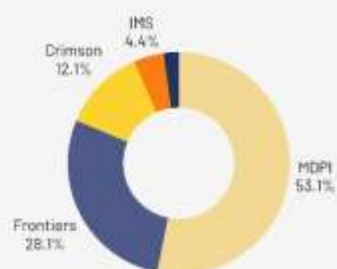


1 510€

Coût moyen d'un APC

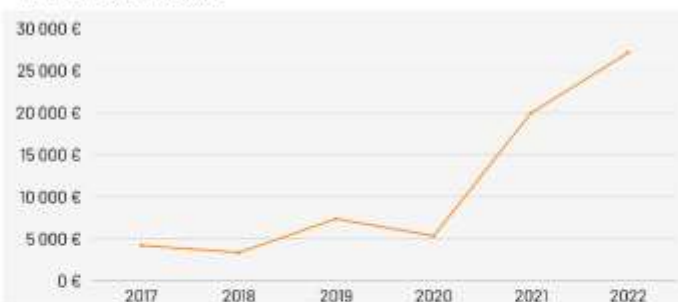
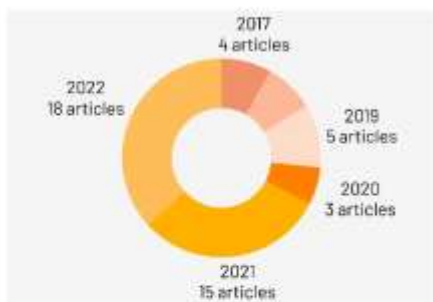
RÉPARTITION PAR ÉDITEURS

MDPI et Frontiers représentent à eux seuls plus de 80% des dépenses APC totales



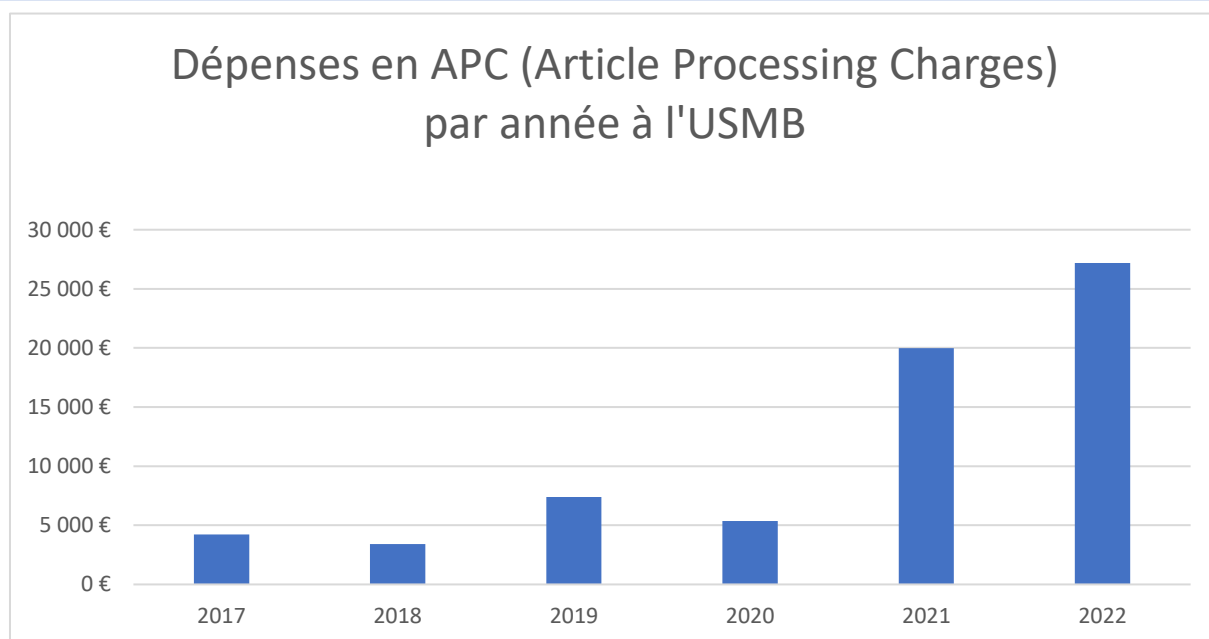
Dépenses en APC et nombre d'articles publiés

Par année, à l'USMB

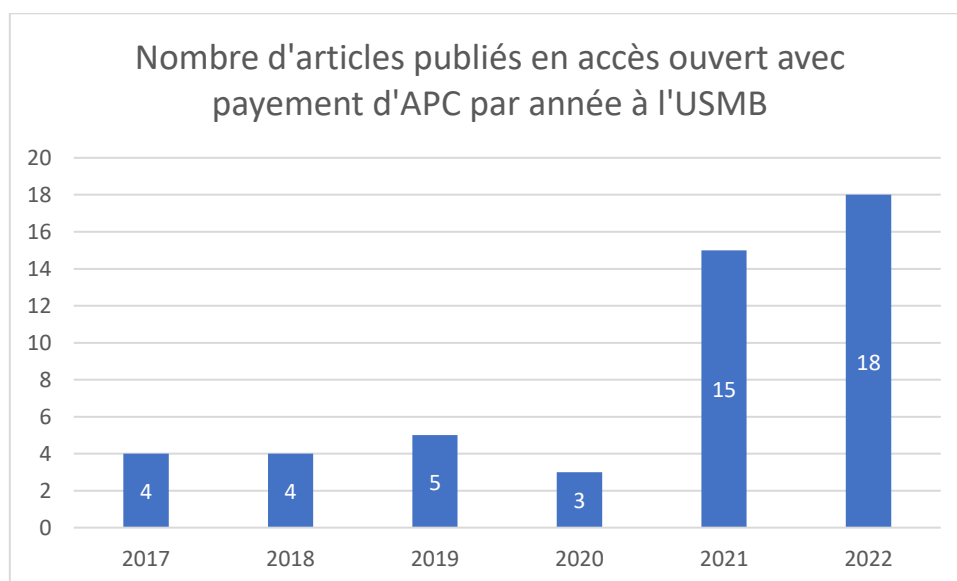


	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Montant moyen d'APC observé à l'USMB	1 059 €	851 €	1 481 €	1 790 €	1 332 €	1 510 €
Montant moyen d'APC au niveau national (revue full OA)	1649 €	1656 €	1723 €	1793 €	1821 €	

FORTE HAUSSE DU MONTANT GLOBAL DES DEPENSES APC



Si l'augmentation des abonnements est encadrée par le [Consortium Couperin](#), ce n'est pas le cas des dépenses en APC. Ainsi, l'évolution du nombre de dépenses APC identifiées est de + 94% au niveau national entre 2017 et 2021² ! **A l'USMB, entre 2017 et 2022, c'est une hausse de 542% (de 4 235 euros à 27 176 euros).**



De 2017 à 2020, très peu d'articles étaient publiés en accès ouvert avec paiement d'APC. Depuis 2021, on note une hausse considérable (x 5 entre 2020 et 2021).

² Ibid, p.2.

La dépense globale pour l'USMB augmente en conséquence : +272% entre 2020 et 2021, +36% entre 2021 et 2022.

2017	4 235 €	
2018	3 403 €	-20%
2019	7 405 €	118%
2020	5 369 €	-27%
2021	19 983 €	272%
2022	27 176 €	36%

PRIX UNITAIRE DES APC : HAUSSE RELATIVE PAR RAPPORT AU NATIONAL

En 2022, l'établissement a payé 27 000 euros pour publier 18 articles en OA, soit un coût moyen de 1510 euros par article.

Le coût moyen des APC augmente relativement moins en comparaison avec les moyennes nationales et internationales, même si on note une hausse entre 2017 et 2022, +13% entre 2021 et 2022.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Montant moyen d'APC observé à l'USMB	1 059 €	851 €	1 481 €	1 790 €	1 332 €	1 510 €
Montant moyen national pour une revue full OA	1649 €	1656 €	1723 €	1793 €	1821 €	NC
Montant moyen national pour une revue hybride	2353 €	2300 €	2516 €	2480 €	2560 €	NC

A l'USMB, le montant le plus bas dépensé en APC est 150 euros HT pour un article publié chez l'éditeur EDP Sciences, le plus élevé de 3017 euros HT pour un article chez MDPI.

Les éditeurs chez lesquels les chercheuses et chercheurs de l'USMB publient et dont les montants d'APC sont supérieurs à la moyenne internationale sont Frontiers, MDPI, l'AGU (American Geophysical Union) et Crimson Publisher.

Les chercheurs et chercheuses ont de bonnes pratiques de publication et publient principalement dans des revues full open access, sauf pour les revues hybrides comprises dans les accords transformants, notamment celui avec Wiley (déduction des APC pour les revues hybrides de l'éditeur grâce à un accord signé en 2022, [plus d'infos ici](#))

Editeur	Montant HT 2017-2022
MDPI	24 545 €
Frontiers	21 794 €
PLOS	4 690 €
Crimson Publishers	3 298 €

OSA - The Optical Society	2 935 €
American Geophysical Union	2 000 €
Wiley	1 440 €
Société belge de psychologie	1 433 €
Scientific Research	1 294 €
Elsevier	1 230 €
International Mountain Society	1 190 €
IEEE	1 073 €
EDP Sciences	650 €
Total général	67 572 €

Les éditeurs largement en tête des dépenses APC identifiées, à l'USMB comme à l'international, toutes années confondues, sont MDPI et Frontiers. En 2021, sur les 15 articles identifiés à l'USMB publiés en open access avec paiement d'APC, 8 sont publiés chez Frontiers (4) et MDPI (4). En 2022, 18 articles sont identifiés, dont 5 chez Frontiers et 9 chez MDPI, soit 78% des articles.

Les éditeurs MDPI et Frontiers représentent à eux seuls 80 % des dépenses APC de l'USMB. En 2021, MDPI et Frontiers occupaient la première et deuxième place au niveau national également.

Focus sur MDPI et Frontier

MDPI est un éditeur suisse de revues scientifiques pluridisciplinaires en libre-accès, fondé en 2010. Plus de 300 revues, dont les revues Sustainability, Remote Sensing ou Materials.

Frontiers est un éditeur suisse de revues scientifiques pluridisciplinaires en libre-accès, fondé en 2007, qui compte environ 70 revues. Le groupe Nature a investi dans Frontiers dès 2013.

LES ACCORDS DITS TRANSFORMANTS

Pour tenter de limiter les coûts APC et **afin d'accélérer la transition vers l'accès ouvert des revues sous abonnement**, de nombreux pays européens ont intégré dans leurs accords avec les éditeurs des clauses pour l'ouverture des publications, appelés « accords transformants ».

Un accord transformant, c'est quoi ?

« La transformation d'une revue est son passage d'un état d'abonnement, dont les contenus ne sont accessibles qu'à ses seuls abonnés, à un état hybride transitoire (avec certains contenus en accès ouvert parmi les contenus sous abonnement) puis à un basculement vers un accès ouvert de tous les contenus, idéalement sous une licence ouverte (type Creative Commons). Cette transformation s'accompagne pour les éditeurs d'un changement de modèle économique, dans lequel leur revenu issu des abonnements devrait progressivement être remplacé par un revenu abondé soit par le

paiement de frais de publication à l'article (les APC, pour Article Processing Charges), soit par des contrats commerciaux avec les établissements, soit par des mécanismes de soutien institutionnel. »³

Ces accords dits « transformants », en se multipliant dans le monde, **devaient permettre de basculer toutes les revues sous abonnement en revues en accès ouvert si la démarche était généralisée.**

Cependant, après quelques années, il s'avère que **ces accords ne sont pas majoritairement transformants**. Ce qui devait être transitoire tend à perdurer, et aujourd'hui des éditeurs maintiennent les abonnements en même temps qu'ils proposent l'ouverture des publications contre le paiement d'APC : c'est le modèle dit « hybride » mentionné plus haut. L'USMB a souscrit des licences d'abonnement comportant des avantages pour la publication en open access avec un certain nombre d'éditeurs, par le biais de réduction ou de déduction complète des frais d'APC.

2 accords transformants, appelés "Publish and Read", ont été signés par l'USMB avec EDP Sciences et Wiley :

- volet "publish": toutes les publications des auteurs des établissements concernés par l'accord sont immédiatement en libre accès, sans coût supplémentaire (coût payé en avance)
- volet "read": accès au texte intégral de l'ensemble du portefeuille de revues électroniques de l'éditeur

En Suède, qui concentre le plus fort taux d'accords transformants au monde, deux des conséquences de la forte concentration des accords transformants sont l'avantage donné aux revues hybrides au détriment des éditeurs en libre accès et la forte hausse des coûts globaux des abonnements⁴.

Les accords transformants profitent également aux grands éditeurs puisque ce sont eux qui ont la possibilité de proposer ce genre d'ententes. Les petits éditeurs, souvent des sociétés savantes, n'ont généralement pas les mêmes options et sont laissés pour compte.

PUBLIER EN ACCES OUVERT

Publier en accès ouvert ne veut pas forcément dire payer des APC. La grande majorité des revues scientifiques en open access sont sans APC (66% en mars 2024 selon le DOAJ).

De plus, grâce à l'article 30 de la loi pour une République numérique, vous disposez, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur, du droit de mettre à disposition gratuitement, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, la version finale de votre manuscrit avec un embargo de 6 mois en STM, 12 mois en SHS. Ainsi, si vous ne voulez pas payer d'APC mais que vous souhaitez mettre vos articles à disposition de la communauté scientifique, vous pouvez déposer vos articles dans une archive ouverte comme HAL ou ArXiv.

³ [La négociation d'accords transformants](#). Françoise Rousseau-Hans, Emilie Barthet, Christine Weil-Miko [et al.], mars 2023.

⁴ Will there be any transformation or are we stuck with the transformative agreements ? Wilhelm Widmark, novembre 2021. Consulté en ligne le 21/03/2024. <https://www.uksg.org/newsletter/uksg-enews-503/will-there-be-any-transformation-or-are-we-stuck-transformative>

Vous pouvez également utiliser la stratégie de non-cession des droits, qui vous permet de conserver suffisamment de droits sur vos articles scientifiques pour les déposer immédiatement dans une archive ouverte, sans période d'embargo.

- Guide « [Mettre en œuvre la stratégie de non-cession des droits sur les publications scientifiques](#) » d'Ouvrir la science

L'université de Lille a développé un [petit outil très simple d'utilisation et librement accessible](#) pour connaître ses droits concernant la diffusion d'une publication.

[SHERPA RoMEO](#) est une ressource en ligne qui regroupe et analyse les politiques de libre accès des éditeurs du monde entier. Il fournit des résumés des autorisations d'auto-archivage et des conditions des droits accordés aux auteurs, journal par journal.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Vous souhaitez publier en accès ouvert ? Vous voulez en savoir plus sur ce modèle de publication ? Le consortium Couperin propose [une FAQ à destination des chercheuses et chercheurs](#), pour vous orienter dans vos choix avant de publier.
- [Etude rétrospective et prospective sur l'évolution des coûts d'APC et d'abonnements aux ressources électroniques pour les institutions françaises](#) (anglais) / Antoine Blanchard, Diane Thierry, Maurits van der Graaf ; 2022. Fondée sur un jeu de données de plus d'un million d'articles publiés entre 2013 et 2020, l'étude reconstitue les coûts générés pour les institutions de recherche françaises par le modèle de publication en accès ouvert reposant sur le paiement par les auteurs de frais de publication ou APC. Elle produit également plusieurs scénarios d'évolution de ces coûts à l'horizon 2030.
- [État des lieux sur les accords transformants](#) / Irini Paltani-Sargologos ; mars 2020.
- [Contracter à l'heure de la publication en accès ouvert](#). Une analyse systématique des accords transformants / David Dufour, Didier Pontille, Didier Torny ; avril 2021.
- [Note d'analyse des dépenses d'APC de l'Université de Lorraine 2019-2020](#) / Jean-François Lutz ; juillet 2021
- [Will there be any transformation or are we stuck with the transformative agreements ?](#) / Wilhelm Widmark ; novembre 2021.
- [Transformative agreements are not the key to open access](#) / Kathleen Shearer ; août 2022.
- [Position de l'Université de Lorraine sur les accords dits transformants](#) ; décembre 2022.

Vous pouvez nous écrire à question-bu@univ-smb.fr pour toute question concernant la publication en open access ou le dépôt dans HAL.